

**Motion du 23 mai 2011 de MM. Yves de Matteis, Benaouda Belghoul, Christophe Dunner, Mmes Anne Moratti Jung, Sandrine Burger, Martine Sumi, Ariane Arlotti et Maria Pérez: «Petite enfance: des crèches pour toutes les familles... Toutes?»**

(renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 22 novembre 2011)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- le caractère diversifié des familles vivant en ville de Genève;
- la lutte contre le racisme ainsi que la protection et la promotion des droits humains;
- le fait que la Ville de Genève fasse partie de la Coalition internationale des villes contre le racisme;
- la motion M-949, «Pour le lancement d'une coalition internationale des villes contre l'homophobie»;
- l'initiative des villes interculturelles (vers un modèle d'intégration interculturelle);
- le fait que le bien de l'enfant, y compris sans statut légal, doit passer avant toute autre considération,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à compléter, à terme, l'offre de formation continue obligatoire pour les éducateurs et éducatrices de la petite enfance et à demander au Canton de Genève, parallèlement, de compléter l'offre de formation initiale pour le même public, cela afin d'intégrer des formations portant sur les spécificités et les situations des enfants vivant dans le cadre de familles:
  - de diverses nationalités, origines, appartenances ethniques, religieuses et culturelles;
  - homoparentales et transparentales;
  - incluant des personnes en situation de handicap (sensoriel, physique, psychique, etc.);
- à veiller à ce que cette politique inclusive de prise en compte de la diversité des familles soit incluse dans une «charte de la diversité» (spécifique au cadre de la petite enfance) ou un document similaire;
- à veiller, de manière générale, à ce que la politique de la petite enfance de la Ville de Genève inclue une présensibilisation au respect de tous les enfants compatible avec les recommandations du Haut-Commissariat aux droits de l'homme ainsi qu'avec celles du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, dans le respect des droits et des intérêts de l'enfant;
- à faire en sorte que, dans un futur proche, un colloque annuel de la petite enfance porte sur le thème de la «diversité des familles».